

# Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya

## XIII. Contre l'astrologie



Astrologue utilisant un astrolabe<sup>1</sup>

À l'opposé de certains théologiens adversaires de toute forme de causalité en dehors de l'action divine<sup>2</sup>, Ibn Taymiyya reconnaît une certaine influence des astres sur notre monde. Les événements ne s'expliquent cependant pas que par un déterminisme céleste. D'autres influences, par exemple celle des anges, ou nos simples invocations, doivent aussi être prises en compte. Vai-

nes sont donc les prétentions des diseuses de bonne aventure et autres voyants à prévoir l'avenir en observant les astres. Bref, la raison et la religion condamnent l'astrologie. En cas d'indécision, mieux vaut demander à Dieu de nous guider, en priant deux rak'ates d'*istikhâra*, que consulter quelque Madame Soleil ou ses semblables.

La défiance qui s'impose vis-à-vis des jugements astrologiques peut être étendue aux prévisions de visibilité du croissant de la néoménie parfois proposées sur base de calculs. Alors que l'astronome peut déterminer le moment exact de la naissance du nouveau croissant en fonction des positions de la lune et du soleil, prévoir quand, à tel endroit du monde, il sera visible est très compliqué, même pour les savants modernes. Plusieurs astronomes musulmans classiques s'essayèrent néanmoins à l'exercice. Aux yeux d'Ibn Taymiyya, leurs conclusions ne furent pas plus sérieuses que des prédictions d'astrologues et ils s'épuisèrent en d'inutiles calculs. Le jugement est sévère car il méconnaît l'impact positif que de telles recherches eurent sur le développement des sciences exactes en Islam. Il invite cependant à reposer la question des limites à apporter à l'interférence, en matière de religion, de savoirs prétendument ou, même, véritablement scientifiques.

### TRADUCTION<sup>3</sup>

#### L'influence limitée des planètes

Parler d'astrologie judiciaire (*al-ahkâm al-nujûmiyya*) est intellectuellement [quelque chose de] vain et

3. IBN TAYMIYYA, *MF*, éd. IBN QÂSIM, t. XXV, p. 198, l. 15 - 201, l. 15.

Légalement (*shar'an*) interdit. C'est que, même s'il a une influence [ici-bas]<sup>4</sup>, le mou-

4. «Les innovateurs d'entre les théologiens du *Kalâm* [...] disent que rien, parmi les mouvements de la sphère [céleste], n'a d'influence en ce monde-ci et que rien, parmi ces [mouvements], n'est une cause dans l'advenue d'une chose. Ils font même de ceci la règle générale pour l'ensemble des existants. Ils ne considèrent donc pas que Dieu ait créé quelque chose pour une cause, non plus que par sagesse. Ils ne donnent pas à l'homme de puissance (*qudra*) influant sur son objet (*maqdûr*) et, à aucun des corps, ni une nature (*tabî'a*), ni un tempérament (*gharîza*). Ils disent plutôt : «[Dieu] a agi à l'occasion (*'inda*) de ceci, non par (*bi-*) ceci.» Ils s'opposent par là au Livre et à la *Sunna*, au consensus des Anciens et des imâms et aux claires évidences des intelligences. Le Dieu Très-Haut de dire en effet : «Dans la création des cieus et de la terre, dans la différence entre la nuit et le jour, dans le navire qui vogue en mer avec une cargaison utile aux gens, dans ce que Dieu fait descendre du ciel comme eau par laquelle Il revivifie la terre après sa mort, et y dissémine de toutes les bêtes, dans l'envoi des vents et dans les nuages assujettis entre le ciel et la terre il y a assurément des signes pour des gens qui intelligents» [Coran, *al-Baqara* - II, 164]. Le Très-Haut dit aussi : «C'est Lui qui envoie les vents, comme une bonne nouvelle au devant de Sa miséricorde. Aussi, lorsqu'ils soulèvent de lourds nuages, Nous dirigeons la [pluie] vers un pays mort. Par elle Nous faisons descendre l'eau et, par elle, Nous faisons sortir de tous les fruits. Semblablement ferons-Nous sortir les morts. Peut-être vous rappellerez-vous !» [Coran, *al-A'râf* - VII, 57]. «Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie, par laquelle Nous avons fait pousser des jardins et le grain de la moisson» [Coran, *Qâf* - L, 9]. De pareils textes sont nombreux dans le Livre et dans la *Sunna*. [Dieu] -Glorifié est-Il! - y rappelle qu'Il a fait ceci par (*bi-*) ceci de même qu'Il

vement de la sphère [céleste] n'est pas indépendant. De surcroît, l'influence des esprits et des autres [199] anges est plus intense que son influence<sup>5</sup>. Il en va semblablement pour l'influence des corps naturels se trouvant dans la terre et semblablement aussi pour l'influence que les cœurs des [êtres] adamiques [exercent] en invoquant [Dieu] et par d'autres

rappelle qu'Il a fait descendre l'eau par les nuages et qu'Il a fait revivre la terre par l'eau. Les ulémas s'accordent à établir l'existence de la sagesse de Dieu dans Sa création et Son commandement (*amr*), de même qu'à établir l'existence des causes et des puissances - nous avons rappelé leurs dires en son lieu. Il n'est, parmi les Anciens, personne qui ait nié que les mouvements des astres puissent avoir une part dans la complétude des causes des événements tout comme Dieu a mis le souffle des vents et la lumière du soleil et de la lune parmi les causes des événements» (*Kitâb al-Radd 'alâ l-Mantiqiyîn - Refutation of the Logicians*, éd. AL-KUTUBÎ, Bombay, Qayyimah Press, 1368/1949, p. 269-270).

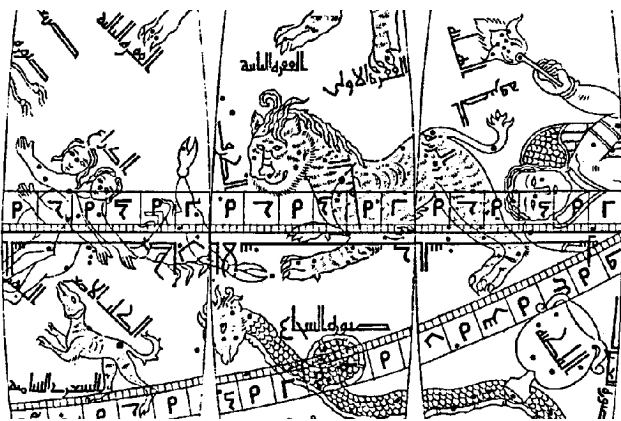
5. ta'thîri-hâ: ta'thîri-hi F. «Alors même que les mouvements des sphères [célestes] font partie de l'ensemble des causes, toutes les [choses] qui adviennent [ici-bas] n'émanent pas du mouvement de la sphère. Bien au contraire. Au dessus de cette [sphère], il y a en effet, parmi les créatures de Dieu, d'autres affaires [encore] ainsi que les anges de Dieu, par qui l'affaire du ciel et de la terre est administrée. Ce sont eux «celles qui administrent une affaire» [cf. Coran, *al-Nâzi'ât* - LXXIX, 5] et «celles qui répartissent une affaire» (cf. Coran, *al-Dhâriyât* - LI, 4] par lesquelles Dieu a juré dans Son Livre. Celles-ci ne sont les astres pour aucun des Anciens de la communauté. Les anges ne sont pas non plus les intelligences et les âmes dont les philosophes péripatéticiens, ceux qui suivent Aristote et leurs semblables, établissent l'existence» (*Radd*, éd. AL-KUTUBÎ, p. 275).

1. F° 122 v. du *Maqâmât* d'al-Harîfî, Paris, Bibl. Nat., Ms. Arabe 5847, peint en 634/1237 par al-Wâsitî (Iraq).

2. Sur l'approche taymiyyenne de la problématique théologique de la causalité, voir mes *Ibn Taymiyya on Astrology*, p. 155-156, et *Intermédiaires*, p. 8. Voir aussi G. SALIBA, *The Ash'arites and the science of the stars*, in R. G. HOVANNISIAN - G. SBAGH, *Religion and Culture in Medieval Islam*, Cambridge, Camb. Univ. Press, 1999, p. 79-92.

[moyens] qui sont d'entre les [choses] les plus influentes. Les Musulmans sont d'accord à ce propos. Idem<sup>1</sup> pour les Sabéens<sup>2</sup> qui s'occupent d'astrologie judiciaire et pour d'autres encore qui appartiennent au reste des nations.

[La sphère céleste] est, de manière générale, une partie de la cause [d'un événement d'ici-bas]. À supposer qu'elle soit une cause indépendante, ou qu'elle entraîne nécessairement la complétude de la cause, il ne serait pas possible d'en avoir connaissance du fait de la rapidité de son mouvement. À supposer qu'on en ait connaissance, le lieu où s'exerce son influence ne pourrait pas être précisé. L'influence d'une éclipse du soleil ne s'exerce en effet point en tel climat plutôt qu'en un autre. Et à supposer qu'il s'agisse d'une cause indépendante, se produisant en remplissant ses conditions, et qu'on en ait connaissance, il ne ferait [toujours] aucun doute que la moindre des actions vertueuses – la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage, le respect des liens de parenté, etc. – ordonnées par la Loi (*sharī'a*) contrarie l'effet d'une telle cause. C'est pour cela que le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – nous a ordonné de prier, d'invoquer et de demander pardon, d'affranchir des esclaves et de faire la charité en cas d'éclipse<sup>3</sup>. Il [nous] a aussi informés que l'invocation et le malheur se rencontrent et luttent l'un contre l'autre entre le ciel et la terre<sup>4</sup>.



Les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge<sup>5</sup>

Les astrologues aussi reconnaissent cela. Le plus grand d'entre eux, Ptolémée<sup>6</sup>, a même dit que le brouhaha des voix

1. wa ka-dhālīka l-sābi'a: wa ka-l-sābi'a F

2. Les Sabéens de Harrân (S.-E. de la Turquie) maintinrent un culte astrolâtre longtemps après l'expansion de l'Islam. Ils doivent être distingués des Sabéens évoqués dans le Coran (II, 62; V, 69; XXII, 17) dont ils usurpèrent très probablement l'identité à la fin du règne du calife al-Ma'mûn (218/833) pour préserver l'existence de leur communauté païenne. Voir T. FAHD, art. *Sābi'a*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. VIII, p. 694-698, et mon *Ibn Taymiyya on Astrology*, p. 168, n. 68.

3. Voir *Pages spirituelles XII*.

4. Tradition jugée « à délaissier » (*matrūk*) par Nûr al-Dîn b. 'Alî AL-HAYTHAMÎ (m. 807/1404), *Majma' al-zawâ'id wa manba' al-fawâ'id*, 10 t., Le Caire, Maktabat al-Qudsî, 1353/1934, t. X, p. 146. Aussi cité in *Radd*, éd. AL-KUTUBÎ, p. 272.

5. Détail du globe céleste de Muh. b. Mu'ayyad al-'Urdî, vers 700/1300 (Dresde, Staatlicher mathematisch-physikalischer Salon). D'après A. DRECHSLER, *Der Arabische Himmels-globus des Moh. B. Muyid el-'Ordhi*, Dresde, 1922, p. 235. Voir aussi E. SAVAGE-SMITH, *Islamicate Celestial Globes: their History, Construction and Use*, Washington, Smithsonian Institution Press, 1985, globe n° 5, p. 220.

6. Claude Ptolémée, astronome, astrologue et géographe grec d'Alexandrie (Ptoléméas Hermiou [?], vers 90 - Canope, vers

dans les sanctuaires où l'on adore [Dieu] par diverses sortes d'invocations, en l'ensemble des langues, délie ce que les sphères [célestes] nouent en leurs rotations. Ce que la Loi (*sharī'a*) a apporté est devenu [ce déliant]. Si une cause de bien advient, cela – la prière et l'aumône – la renforce et l'affermi. Si une cause de mal advient, une telle action la repousse.

### La prière d'*istikhâra*

Semblablement pour la prière par laquelle le serviteur, quand il a quelque souci, demande à son Seigneur ce qui est le mieux (*istikhâra*) pour lui ainsi que le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – [200] l'a ordonné en disant: «Lorsque l'un de vous a quelque souci, qu'il prie deux rak'ates en dehors de la prière obligatoire, puis qu'il dise: «Mon Dieu! je Te demande ce qui est le mieux, en vertu de Ta science, je Te demande [ce qu'est] Ton Décret, en vertu de Ta puissance, et je Te demande de Ton immense faveur. Tu es puissant et je ne suis pas puissant. Tu sais et je ne sais pas. Tu es le très savant des [choses] cachées! Mon Dieu! Si tu sais que cette affaire est meilleure pour moi, s'agissant de ma religion, de ma vie et de ma fin – ou bien il dit: «... s'agissant de moi maintenant et plus tard» –, décrète-la donc pour moi et facilite-la moi, puis bénis-moi à son propos! Et si Tu sais que cette affaire est mauvaise pour moi, s'agissant de ma religion, de ma vie et de ma fin – ou bien il dit: «... s'agissant de moi maintenant et plus tard» –, détourne-la de moi, détourne-moi d'elle et décrète pour moi ce qui est le mieux, de quoi qu'il s'agisse, puis rends-moi satisfait!» Il mentionne alors son besoin, dit-il<sup>7</sup>.»

Une telle prière demandant ce qui est le mieux au Dieu savant, puissant, créateur des causes et de leurs effets (*al-ashbâb wa l-musabbabât*), vaut mieux que déterminer l'Ascendant<sup>8</sup> relatif à ce qu'on veut faire. Tout au plus une élection (*ikhtiyâr*)<sup>9</sup> conduit-elle en effet à percevoir une seule des causes du succès, si elle est exacte. La prière de demande de ce qui est le mieux envisage [par contre] le succès à partir de l'ensemble des voies qui y mènent. Dieu sait en effet ce qui est le mieux. Soit donc Il dilate la poitrine de l'homme et facilite [pour lui] les causes [du succès], soit Il les complique et Il l'en détourne.

### La raison et la religion contre l'astrologie

Le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – a dit: «Celui qui fréquente un voyant (*'arrâf*) et l'interroge sur quelque chose, il n'est accepté de lui aucune prière durant quarante nuits<sup>10</sup>.» Muslim l'a rapporté comme un hadîth de

168). Ibn Taymiyya le confond parfois avec les pharaons du même nom: «On dit que le dernier des rois des [Grecs] fut l'auteur de *L'Almageste*: Ptolémée» (*Radd*, éd. AL-KUTUBÎ, p. 182).

7. AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Jum'a* (Boulaq, t. II, p. 56; 'Ālam. 1096); voir aussi ABŪ DĀ'ŪD, *al-Sunan, Salât* (éd. 'ABD AL-HAMĪD, t. II, p. 89-90, n° 1538; 'Ālam. 1315); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. III, p. 344 ('Ālam. 14180). Ibn Taymiyya ne cite que le début du hadîth et écrit: «... [et le reste du] hadîth».

8. C'est-à-dire établir un horoscope. «That portion of the Zodiac which arises on the eastern horizon at any particular time is called the sign of the Ascendant (*tâli'*) or horoscope, and the particular degree thereof, the degree of the Ascendant» (AL-BĪRŪNĪ, *Tafhîm*, trad. WRIGHT, *Elements*, p. 149, n° 245).

9. L'élection est un procédé d'astrologie judiciaire visant à déterminer, en relation à la position des astres, le moment faste ou néfaste pour entreprendre une action. Voir mon *Ibn Taymiyya on Astrology*, p. 169, n. 70.

10. MUSLIM, *al-Sahîh, Salâm* (Constantinople, t. VII,

